

EN BREF :

- Les conditions sèches actuelles sont peu propices au développement des maladies causées par *Phytophthora* (stèle rouge de la fraise et pourridié des racines du framboisier).
- Un diagnostic s'avère essentiel avant de faire tout traitement.

INTERVENTIONS D'AUTOMNE CONTRE LA STÈLE ROUGE DU FRAISIER ET LE POURRIDÉ DES RACINES DU FRAMBOISIER

État de la situation

L'automne 2006 ainsi que les conditions humides du printemps dernier ont favorisé le développement de plusieurs maladies des racines du fraisier et du framboisier. Durant la saison, les analyses faites sur les échantillons reçus au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ ont confirmé la présence de *Phytophthora*, champignon responsable de la stèle rouge du fraisier et du pourridié des racines du framboisier, ainsi que de plusieurs autres champignons.

La présence d'eau en grande quantité dans le sol est le facteur primordial favorisant la dissémination du champignon et les nouvelles infections. Les conditions sèches qui prévalent actuellement au niveau du sol sont peu propices à la dissémination et au développement des maladies racinaires. Cependant, des précipitations soutenues cet automne pourraient modifier ces observations et accentuer les risques de développement des maladies racinaires. Avant d'avoir recours à un traitement chimique, un diagnostic fait en laboratoire est **essentiel** pour vous assurer de la présence des champignons.

Stratégies d'intervention

La prévention d'abord

Le succès d'une lutte efficace contre la stèle rouge et le pourridié des racines repose surtout sur la **prévention**.

1. Année précédant la plantation

- Assurez un bon entretien des fossés et des sorties des drains.
- Drainez les mouillères ou les baissières.
- Brisez la couche de sol compactée.
- Cultivez sur billons.

2. Année de plantation et de récolte

a) Évitez de contaminer les champs ou les endroits exempts de maladies en suivant les recommandations suivantes :

- Assurez-vous que votre fournisseur vérifie l'absence de ces maladies dans ses champs.
- Nettoyez au jet d'eau la machinerie, les bottes et tout équipement souillé par du sol provenant de champs contaminés avant d'entrer dans les champs non contaminés.
- Les sarclours traînant avec eux le sol contaminé, évitez de les passer dans les mouillères où le sol risque d'être contaminé.
- Engazonnez la framboisière : la coupe de l'herbe ne risque pas de disséminer le pourridié des racines comme le sarclage mécanique peut le faire.
- Évitez d'irriguer à partir d'un étang recevant les eaux de drainage de champs contaminés.

b) Utilisez des cultivars résistants ou tolérants :

- Les cultivars de fraisier Annapolis, Blomidon, Brunswick, Mohawk, Sable, Mira et Cavendish sont tolérants à la stèle rouge. Les cultivars de framboisier rouge Latham et Boyne sont moins sensibles au pourridié des racines que les autres.

La lutte chimique si nécessaire

Pour compléter les mesures préventives recommandées pour lutter contre ces maladies, des traitements chimiques pourraient s'avérer nécessaires dans les fraisières et les framboisières. Au préalable, un diagnostic est **essentiel** pour confirmer la présence du champignon. Un traitement localisé est recommandé, particulièrement dans les baissières ou les mouillères.

Produits recommandés pour le fraisier : stèle rouge

ALIETTE WDG (fosetyl AL 80 %) : 5,6 kg/500 à 1 000 L d'eau/ha

RIDOMIL GOLD 480 EC (métalaxyl) : 1 L/ha

Notes :

- L'ALIETTE est absorbé par les feuilles et transféré aux racines. Il doit donc être appliqué lorsque le feuillage est encore vert et actif.
- L'étiquette du RIDOMIL prescrit deux applications à l'automne, soit vers la mi-septembre et la fin octobre (au plus tard le 31 octobre).
- Le traitement au RIDOMIL doit se faire juste avant une pluie pour permettre au produit de s'infiltrer jusqu'aux racines.

Produits recommandés pour le framboisier rouge : pourridié

ALIETTE WDG (fosetyl AL 80 %) : 5,5 kg/200 à 1 000 L d'eau/ha

RIDOMIL GOLD 480 EC (métalaxyl) : 37 mL/100 mètres de rang



Notes :

- L'ALLETTE est pulvérisé sur le feuillage, tandis que le RIDOMIL doit s'appliquer au sol.
- Un premier traitement d'ALLETTE peut être fait à la fin septembre et répété 3 à 4 semaines plus tard. La dernière application doit se faire au moins 30 jours avant la chute des feuilles.
- Le RIDOMIL GOLD 480 EC s'applique à la surface du sol, sur une bande d'un mètre de largeur centrée sur le rang, avant les premiers gels. L'étiquette note au plus tard le 30 novembre, mais idéalement cette application devrait s'effectuer entre le début et la mi-octobre.
- Si la framboisière a déjà reçu du RIDOMIL les années précédentes, il serait préférable d'utiliser l'ALLETTE cette année afin d'éviter ou de retarder le développement de la résistance.

IL EST IMPORTANT DE TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE DES PESTICIDES QUE VOUS UTILISEZ ET DE RESPECTER LES CONDITIONS D'APPLICATION

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS
LUC URBAIN, agronome - Avertisseur
Direction régionale Chaudière-Appalaches, MAPAQ
675, route Cameron – Bureau 100, Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8121, poste 235 - Télécopieur : 418 386-8345
Courriel : Luc.Urbain@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – petits fruits – 26 septembre 2007

